

## **ANNEXE 3 : FICHES DE POSTE PAP/PAPEP**

ENSEIGNANT COORDONNATEUR D'UN DISPOSITIF RELAIS .....	2
CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION GENERALISTE .....	4
CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION - EDUCATION PHYSIQUE .....	5
DIRECTEUR D'ECOLE DE 12 CLASSES ET PLUS .....	7
DIRECTEUR D'ECOLE DE SITE BICULTUREL.....	8
RÉFÉRENT DIRECTION D'ÉCOLE (DEMI-DÉCHARGE).....	9
ENSEIGNANT CENTRE MEDICO-PSYCHOPEDAGOGIQUE (CMPP) .....	10
COORDONNATEUR ULIS SECOND DEGRE .....	11
ENSEIGNANT ITINÉRANT EN SOUTIEN À LA RURALITÉ (1ER DEGRÉ).....	12
CONSEILLER PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTAL – LANGUES VIVANTES .....	14
ENSEIGNANT RESSOURCE ELEVES AU COMPORTEMENT HAUTEMENT PERTURBATEUR (ECHAP).....	15
COORDONNATEUR RURALITE RESEAU DU TER SARREBOURG SUD .....	16
ENSEIGNANT EN SEGPA.....	18

## ENSEIGNANT COORDONNATEUR D'UN DISPOSITIF RELAIS

### Profil du poste

TEXTE DE REFERENCE	Circulaire du 19-2-2021
CADRE GENERAL	<p>Les dispositifs relais accueillent temporairement des élèves en voie de déscolarisation et de désocialisation. Ceux-ci ont bénéficié, au préalable, de toutes les mesures d'accompagnement prévues au sein des collèges. L'objectif des dispositifs relais est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ prévenir le décrochage scolaire</li> <li>✓ réinsérer les jeunes dans un parcours de droit commun</li> <li>✓ favoriser la maîtrise du socle commun ainsi que l'appropriation des règles de la vie sociale et scolaire.</li> </ul>
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Etablir, avec l'équipe pédagogique du collège d'origine de chaque élève, le projet de parcours individualisé ;</li> <li>✓ Gérer et assurer les enseignements visant à développer ou à consolider certains apprentissages tels que prévus par les projets individuels de chacun des élèves (en incluant un programme personnalisé de type PPRE) ;</li> <li>✓ Mettre en œuvre une pédagogie de projet ou une pédagogie innovante, explicite permettant à l'élève de renouer avec les apprentissages et de faire sens ;</li> <li>✓ Sur la base d'un bilan individualisé des acquis scolaires et des compétences de l'élève, eu égard aux exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, rédiger un projet pédagogique personnalisé répondant aux besoins identifiés des élèves,</li> <li>✓ Organiser les emplois du temps de chacun avec souplesse en favorisant une logique de parcours visant une augmentation progressive du temps dans l'établissement d'origine de l'élève ;</li> <li>✓ Planifier et mettre en œuvre des projets de groupe permettant de développer les compétences sociales et civiques, l'autonomie de l'élève et son sens de l'initiative ;</li> <li>✓ Développer des partenariats (associations, établissements divers, entreprises...) permettant d'enrichir et de donner du sens aux situations d'apprentissage et aux projets proposés ;</li> <li>✓ Contribuer à l'évolution du dispositif en fonction des besoins départementaux ;</li> <li>✓ Exercer une mission de personne ressource auprès des équipes enseignantes du collège d'origine des élèves, celle-ci peut se faire par la mise en place de différentes modalités dont le co-enseignement ;</li> <li>✓ Exercer une mission de personne ressource auprès des établissements scolaires du second degré dans le cadre de la prévention du décrochage scolaire ou de la polyexclusion ;</li> <li>✓ Communiquer en direction des collèges et des familles sur le rôle et le fonctionnement du dispositif relais ;</li> <li>✓ Etablir un rapport d'activités annuel et un suivi de cohortes des élèves ayant été admis en dispositif.</li> </ul> <p>Le coordonnateur partage son temps de travail entre le dispositif relais et les établissements d'origine des élèves avec lesquels il travaille en étroite collaboration.</p>
CONNAISSANCES ET CAPACITES ATTENDUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bonne connaissance du système éducatif et plus spécifiquement du fonctionnement du second degré ;</li> <li>✓ Connaissance des publics adolescents en difficulté et volonté de s'engager auprès d'eux ;</li> <li>✓ Qualités relationnelles permettant d'instaurer des repères, un cadre structurant ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Capacité à engager et à maintenir un dialogue constructif avec les représentants légaux, les élèves ainsi qu'avec les différents partenaires ;</li> <li>✓ Connaissance des exigences scolaires fondamentales recouvrant un champ allant de l'école élémentaire au collège ;</li> <li>✓ Connaissance des mécanismes et des ressources de l'orientation et de l'insertion (CIO, mission locale, etc.) et des institutions de formation de droit commun ;</li> <li>✓ Capacité à concevoir des réponses pertinentes à la diversité des situations de décrochage, à mener des actions pédagogiques différenciées et à élaborer des parcours de remédiation individualisés ;</li> <li>✓ Capacité à s'inscrire dans un travail d'équipe élargie et à travailler avec des personnels ayant une culture professionnelle différente tout en sachant conserver la sienne ;</li> <li>✓ Capacité à engager une démarche de développement professionnel visant à monter en compétences dans les domaines pédagogiques et didactiques ;</li> <li>✓ Capacité à rendre compte, régulièrement, auprès de sa hiérarchie, du travail effectué.</li> </ul>
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Contexte

PRE-REQUIS	<p>Compte tenu de la spécificité des dispositifs relais, il importe d'en confier la responsabilité à des enseignants justifiant d'une expérience d'enseignement devant des publics scolaires rencontrant des difficultés.</p> <p>Si la détention du CAPPEI (ou diplôme équivalent) n'est pas une condition sine qua non pour candidater, il constitue un atout supplémentaire pour satisfaire aux exigences du poste.</p> <p>Cela étant, toutes les candidatures seront étudiées.</p>
CONTACT	<p>Pour plus d'informations, contacter le secrétariat de la Circonscription Ecole inclusive – Adaptation scolaire à l'adresse suivante : <a href="mailto:ce.dsden57-ien-adaptation@ac-nancy-metz.fr">ce.dsden57-ien-adaptation@ac-nancy-metz.fr</a></p>

## CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION GENERALISTE

**DIPLOME REQUIS** : CAFIPEMF ou en cours, avec ou sans spécialisation

### MISSIONS

Membre de l'équipe de circonscription et collaborateur direct de l'IEN, le conseiller pédagogique généraliste contribue à son pilotage.

Ses missions se déclinent comme suit :

#### Accompagnement pédagogique des enseignants :

- Accompagnement et suivi des fonctionnaires stagiaires, en tant que tuteur ou en tant que formateur de circonscription, en lien avec l'inspe et les DEA
- Accompagnement et suivi des enseignants titulaires entrant dans le métier et des enseignants contractuels
- Aide et conseils aux enseignants dans leur pratique quotidienne, aide à la préparation d'examens professionnels
- Accompagnement des équipes d'école, de cycle, de réseau
- Conception, mutualisation et mise à disposition d'outils pédagogiques

#### Contribution à la formation initiale et continue des enseignants :

- Contribution à la formation initiale des étudiants et des fonctionnaires stagiaires en lien avec l'inspe
- Participation à des actions de formation continue inscrites au plan départemental de formation et au plan académique
- Conception, organisation et conduite d'actions de formation en circonscription (animations pédagogiques, constellations...)
- Évaluation des actions de formation conduites

#### Contribution à la mise en œuvre de la politique éducative :

- Contribution à la conception, à la mise en œuvre, à l'évaluation et à la régulation de la politique de circonscription
- Participation à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des projets d'école
- Participation à l'élaboration, à la réalisation, au suivi et à l'évaluation de projets artistiques et culturels en lien avec les conseillers pédagogiques départementaux, identification des ressources locales
- Information et communication auprès de partenaires extérieurs, élaboration et suivi de conventions
- Participation à des groupes de pilotage et à des groupes de travail départementaux placés sous la responsabilité des IEN chargés de mission
- Implication dans le champ éducatif et pédagogique de l'inclusion scolaire
- À sa demande, représenter l'ien dans son rôle d'information et de communication auprès des partenaires de l'institution
- Participation à diverses commissions, jurys d'examens et de concours

### COMPETENCES ATTENDUES

- Savoir analyser des pratiques, dégager des priorités et apporter des conseils en rapport
- Savoir planifier, préparer des réunions et organiser des actions de réflexion et de formation
- Communiquer, argumenter avec les différents interlocuteurs
- Effectuer des recherches, se former et actualiser ses connaissances
- Produire et mettre à disposition des documents
- Synthétiser différents éléments pour communication (enquêtes, informations diverses...)
- Connaître les textes officiels en vigueur : savoir aller chercher des informations réglementaires et de façon plus pointue dans le domaine de l'EPS et la sécurité
- Posséder une bonne maîtrise des outils numériques
- Être capable de travailler au sein de différentes équipes
- Être capable d'adaptabilité aux différentes situations

## CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION - EDUCATION PHYSIQUE

### DIPLOME REQUIS

CAFIPEMF ou en cours, spécialisation éducation physique et sportive

### MISSIONS

Membre de l'équipe de circonscription et collaborateur direct de l'IEN, le conseiller pédagogique spécialisation EPS contribue à son pilotage.

Ses missions se déclinent comme suit :

#### Accompagnement pédagogique des enseignants :

- accompagnement et suivi des fonctionnaires stagiaires, en tant que tuteur ou en tant que formateur de circonscription, en lien avec l'INSPE et les DEA
- accompagnement et suivi des enseignants titulaires entrant dans le métier et des enseignants contractuels
- aide et conseils aux enseignants dans leur pratique quotidienne, aide à la préparation d'examens professionnels
- accompagnement des équipes d'école, de cycle, de réseau
- conception, mutualisation et mise à disposition d'outils pédagogiques

#### Contribution à la formation initiale et continue des enseignants :

- contribution à la formation initiale des étudiants et des fonctionnaires stagiaires en lien avec l'INSPE
- participation à des actions de formation continue inscrites au plan départemental de formation et au plan académique
- conception, organisation et conduite d'actions de formation en circonscription (animations pédagogiques, constellations...)
- évaluation des actions de formation conduites

#### Contribution à la mise en œuvre de la politique éducative :

- contribution à la conception, à la mise en œuvre, à l'évaluation et à la régulation de la politique de circonscription
- participation à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des projets d'école
- participation à l'élaboration, à la réalisation, au suivi et à l'évaluation de projets artistiques et culturels en lien avec les conseillers pédagogiques départementaux, identification des ressources locales
- information et communication auprès de partenaires extérieurs, élaboration et suivi de conventions
- participation à des groupes de pilotage et à des groupes de travail départementaux placés sous la responsabilité des IEN chargés de mission
- implication dans le champ éducatif et pédagogique de l'inclusion scolaire
- à sa demande, représenter l'IEN dans son rôle d'information et de communication auprès des partenaires de l'institution
- participation à diverses commissions, jurys d'examens et de concours

#### Propres à la spécialisation :

- Aider à la mise en œuvre et au respect des textes officiels, et plus particulièrement dans le domaine de l'EPS, de l'hygiène et de la sécurité
- Production, mutualisation de ressources, de pratiques et d'outils pédagogiques, notamment au sein des commissions départementales
- Visites de sécurité dans les écoles
- Aide à la conception et mise en œuvre des PPMS
- Gestion du dossier hygiène et sécurité au travail
- Gestion des dossiers classes de découvertes, sorties scolaires
- Accompagnement des actions USEP
- Gestion des plannings d'installations sportives et réunions qui en découlent



- Organisation de formations en vue d'agrément (natation, cyclisme...)

#### **COMPETENCES ATTENDUES**

- Savoir analyser des pratiques, dégager des priorités et apporter des conseils en rapport
- Savoir planifier, préparer des réunions et organiser des actions de réflexion et de formation
- Communiquer, argumenter avec les différents interlocuteurs
- Effectuer des recherches, se former et actualiser ses connaissances
- Produire et mettre à disposition des documents
- Synthétiser différents éléments pour communication (enquêtes, informations diverses...)
- Connaître les textes officiels en vigueur : savoir aller chercher des informations réglementaires et de façon plus pointue dans le domaine de l'EPS et la sécurité
- Posséder une bonne maîtrise des outils numériques
- Etre capable de travailler au sein de différentes équipes
- Etre capable d'adaptabilité aux différentes situations

## DIRECTEUR D'ÉCOLE DE 12 CLASSES ET PLUS

### PRE-REQUIS

Être inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs de 2 classes et plus.  
Une expérience préalable de direction est vivement souhaitée.

### CADRE GENERAL

Sous l'autorité de l'IEN, le directeur d'école exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école. Il travaille au sein d'une équipe pluri-catégorielle 1er/2ème degrés en animant, si nécessaire, des réunions, des groupes de travail avec son équipe pédagogique et celle du collège, contribuant ainsi à la mise en œuvre opérationnelle du socle commun et des programmes.

Il propose et participe à la concrétisation de projets, d'actions relevant du projet d'école en étant particulièrement attentif aux parcours des élèves, en coordonnant les différents dispositifs d'accompagnement pédagogique.

Il détermine avec le concours de l'équipe pédagogique les grandes orientations de la politique de l'école via le projet d'école (analyse, synthèse et évaluation des indicateurs et des actions) en vue de l'amélioration des acquis des élèves.

Il participe aux différentes réunions nécessaires à ces missions.

### MISSIONS

La gestion de ces écoles implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction dans les domaines administratif, pédagogique et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, de l'organisation et de l'animation du travail en équipe. A ce titre, le projet d'école, dont le directeur est le garant et l'animateur, constitue un levier essentiel pour la conduite, la mise en synergie des différents dispositifs et aides nécessaires à la réussite des élèves.

Une attention toute particulière devra être apportée à la fluidité et à la personnalisation des parcours d'élèves. La prise en charge des difficultés, la continuité des apprentissages seront également à travailler de manière prioritaire.

### COMPETENCES ATTENDUES

- Manifester une connaissance claire du fonctionnement d'une école, maternelle ou élémentaire, et prendre en compte les spécificités liées au contexte d'exercice sur lequel l'école recrute sa population scolaire
- Percevoir les enjeux inhérents au travail en partenariat
- Assumer le positionnement institutionnel et l'ensemble des responsabilités liées à la fonction
- Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail en équipe et des connaissances affirmées dans le domaine de la gestion des groupes
- Savoir mobiliser des ressources humaines : coopération, innovation, impulsion
- Maîtriser les outils de pilotage d'une unité éducative : diagnostic, analyse, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs, mise en projet, suivi et évaluation d'actions spécifiques...
- Témoigner d'une capacité d'engagement pour mettre en œuvre, participer à des actions concourant à la réussite des élèves dans le cadre et le respect des programmes et du socle commun
- Faire preuve d'un grand investissement dans la résolution des difficultés des élèves en étant attentif à la coordination du travail de l'équipe pédagogique, à la mise en œuvre du projet d'école, à la continuité des parcours de la maternelle au collège
- Impulser la mutualisation et la mise en cohérence des outils des élèves et des enseignants
- Valoriser l'école, ses actions, les réussites des élèves
- Maîtriser les outils informatiques et numériques au service dans les différents aspects : gestion de l'école et intégration dans les projets pédagogiques

## DIRECTEUR D'ÉCOLE DE SITE BICULTUREL

### PRE-REQUIS

Être inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs de 2 classes et plus.

Détenir l'habilitation à titre définitif en langue allemande.

### CADRE GENERAL

Les directeurs de sites biculturels sont en charge de l'animation de la réflexion pédagogique concernant l'enseignement de l'allemand et en allemand pour les collègues de l'élémentaire et ceux des écoles maternelles associées dans la mise en œuvre du projet biculturel.

### MISSIONS

Assurer le bon fonctionnement du projet biculturel avec l'équipe pédagogique :

- Organiser la complémentarité du travail entre les enseignants et les locuteurs natifs
- S'engager dans le renouvellement des pratiques et la veille pédagogique : participer aux formations des directeurs des sites biculturels, créer des ressources et accompagner leur mise en œuvre, favoriser l'intégration dans les pratiques de l'école des propositions pédagogiques élaborées en lien avec les conseillers pédagogiques langues vivantes au travers de leur présentation et de leur analyse en Conseil d'allemand, et faire retour au centre transfrontalier, pour mutualisation avec les autres sites biculturels, des résultats de ces travaux
- Accompagner la mise en œuvre des pistes de renouvellement pédagogique en étant invité en classe par les collègues sur le principe des « Hospitationen »

Accueillir les enseignants nouvellement nommés dans l'école :

- Présenter le projet biculturel de l'école
- Présenter les ressources disponibles
- Remettre les documents nécessaires

Accueillir des locuteurs natifs sur les sites biculturels :

- Présenter le projet biculturel de l'école
- Présenter les ressources disponibles
- Remettre les documents nécessaires
- Organiser au cours de la première semaine l'accueil du locuteur natif dans toutes les classes du site selon le principe des « Hospitationen »

Accompagner les locuteurs natifs :

- Observer la pratique et répondre aux questions
- S'assurer de la diffusion régulière des informations utiles en lien avec leurs missions dans l'école
- Organiser et mener des réunions de concertation pour associer les locuteurs natifs à la mise en œuvre du projet biculturel
- Promouvoir la complémentarité du travail entre les enseignants et les locuteurs natifs
- Prendre en compte et valoriser les apports culturels et les initiatives liés à la présence du locuteur natif dans l'école
- Inscrire les locuteurs natifs à des formations pédagogiques en cohérence avec leurs missions en accord avec l'employeur (mairie)

## RÉFÉRENT DIRECTION D'ÉCOLE (DEMI-DÉCHARGE)

Sous l'autorité fonctionnelle de l'adjoint au Directeur académique, en charge du premier degré, le référent directeur exerce ses missions sur l'ensemble du département de la Moselle. Titulaire d'un poste de direction, il dispose d'une solide expérience de terrain et d'une bonne maîtrise des outils numériques, lui permettant d'accompagner efficacement les équipes confrontées à des situations complexes.

### CONDITION D'ACCÈS ET SITUATION ADMINISTRATIVE :

Justifier de quatre années d'exercice de la fonction de directeur d'école.

Le poste est implanté au sein de l'école où le directeur est affecté.

Une demi-décharge d'enseignement est prévue pour exercer ses missions, qui doit être compatible avec la décharge de direction déjà accordée.

Le référent direction d'école est nommé pour une durée de trois années, renouvelable une fois.

### MISSIONS PRINCIPALES

- Accompagner les directeurs d'école dans l'exercice de leurs missions.
- Apporter aide et conseil en lien, le cas échéant, avec les IEN, les services de la DSDEN et le directeur référent CT vie scolaire :
  - Aide administrative, simplification des tâches.
  - Aide au pilotage de l'école, notamment pour la dimension climat scolaire.
  - Aide à l'analyse et à la résolution de situations complexes (vie scolaire, relations école / familles, conflits, gestion de crises).
- Proposer des améliorations visant le fonctionnement des écoles et faciliter la tâche des directeurs.
- Exercer une veille réglementaire.
- Participer aux travaux du groupe départemental des directeurs d'école et préparer, en lien avec la secrétaire générale et l'adjoint au DASEN, les réunions trimestrielles du groupe départemental de directeurs d'école.
- Réaliser des médiations auprès de familles.
- Contribuer à la formation initiale et continue des directeurs en lien avec les IEN chargés de mission.

### COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

- Expérience avérée de la direction d'école, si possible dans des contextes différents.
- Connaissance du cadre réglementaire du 1er degré, du système éducatif en général, de la direction d'école en particulier.
- Connaissances pédagogiques et didactiques disciplinaires et sur le climat scolaire.
- Capacité de communication, d'écoute, de médiation.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Capacité à travailler en équipe.
- Capacité à la conduite de réunion, à l'animation de groupe.
- Maîtrise des outils numériques et des applications dédiées.
- Adaptabilité, disponibilité, mobilité géographique.
- Compétences d'analyse et de synthèse, initiative, aide à la prise de décision.
- Rigueur, sens de l'organisation.
- Discrétion, confidentialité, devoir de réserve.
- Une expérience dans le domaine de la formation d'adultes serait appréciée.

### CONTRAINTES PARTICULIÈRES

- Disponibilité sur l'ensemble de la semaine.
- Déplacement possible sur l'ensemble du département de la Moselle.

## ENSEIGNANT CENTRE MEDICO-PSYCHOPEDAGOGIQUE (CMPP)

### DIPLOME REQUIS

CAPSAIS, CAPA SH ou CAPPEI en cours

### CADRE GENERAL

- L'enseignant relève des plans de formation mis en place par l'Education Nationale mais peut être amené à suivre des actions spécifiques liées à son activité au sein du CMPP.
- Il participe aux réunions des différentes équipes de synthèse dont il fait partie.
- Son emploi du temps peut être différent de celui ordinairement établi dans une école et est soumis annuellement à avis du directeur du CMPP.
- Il peut être amené à exercer au CMPP, ou à son antenne de Borny ou d'Hayange.
- Il est soumis à inspection comme tout personnel Education Nationale.

### MISSIONS

- Conformément à la réglementation, au projet pédagogique de l'unité d'enseignement et au projet d'établissement du CMPP, l'enseignant spécialisé participe « au diagnostic et au traitement » des enfants entre 2 et 21 ans qui lui sont confiés.
- Il apporte ses compétences spécifiques à l'équipe pluridisciplinaire dont il fait partie, permettant une meilleure prise en compte de la dimension d'élève dans chaque enfant. Il participe, pour ce faire, aux réunions de l'équipe de synthèse et aux réunions institutionnelles.
- Il est amené à prendre en charge les élèves dont les difficultés, le comportement et les relations ont des répercussions sur l'adaptation scolaire et l'efficacité dans les apprentissages. Les prises en charge peuvent être individuelles ou en groupe.
- Il effectue un bilan psychopédagogique qui vise à :
  - évaluer son niveau scolaire
  - percevoir le rapport de l'enfant au scolaire
  - cerner la nature des difficultés
  - déterminer l'opportunité et la possibilité d'un travail psychopédagogique avec l'enfant et sa famille.
- Après analyse des difficultés, il élabore un projet d'aide rééducative, qui détermine le cadre de son travail : avec l'enfant, avec la famille, avec l'école. Ce projet est évalué régulièrement.
- Il mène avec les enseignants concernés un travail de collaboration, qui renforce la qualité de l'observation et du suivi des enfants. Ce lien est établi lorsque l'enfant et les parents l'autorisent.

## COORDONNATEUR ULIS SECOND DEGRE

### DIPLOME REQUIS

CAPSAIS, CAPA SH ou CAPPEI ou en cours

### CADRE GENERAL

Dans le cadre législatif et réglementaire de la loi du 11 février 2005, en conformité avec le projet académique et le projet départemental :

- œuvrer à la scolarisation, à l'insertion sociale, à l'acquisition d'une plus grande autonomie personnelle et sociale des élèves accueillis
- consolider et faire acquérir des connaissances, capacités et attitudes en référence au socle commun
- envisager les modalités d'une insertion professionnelle à l'issue du parcours au collège

Elèves de 12 à 16 ans reconnus handicapés essentiellement au niveau des fonctions cognitives du secteur, orientés par la CDAPH de la MDPH, ou présentant des maladies invalidantes :

- issus des ULIS école
- à l'issue d'une scolarisation en IME et en mesure de poursuivre leur scolarité dans un établissement scolaire du second degré
- qui auraient bénéficié d'une scolarisation individuelle en milieu ordinaire et pour lesquels des modalités plus collectives s'avèrent nécessaires sur un dispositif spécialisé

### MISSIONS

- Offrir aux élèves la possibilité de poursuivre des apprentissages adaptés à leurs possibilités quelle que soit l'origine de leurs difficultés, dans le cadre du projet individualisé, en fonction de leurs besoins éducatifs particuliers et des objectifs des instructions officielles
- Assurer en équipe pédagogique l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets de parcours personnalisés des élèves et accompagner les enseignants dans la mise en place desdits parcours
- Veiller à une réelle intégration dans les classes et les établissements des élèves accueillis, dans le respect de leurs besoins spécifiques
- Organiser le temps des élèves dans le respect des projets individuels : enseignements généraux, séquences de sensibilisation aux champs professionnels, participation aux ateliers de la SEGPA s'il y en a une dans l'établissement, stages en entreprise ou dans les établissements partenaires à partir de la quatrième
- Travailler le lien avec les familles

### COMPETENCES ATTENDUES

#### Formation – expérience professionnelle :

- Expérience des élèves handicapés présentant de grandes difficultés cognitives (personnel spécialisé ou en cours de formation)
- Expérience des parcours de formation et de qualification professionnelle (formation initiale, en alternance, continue)
- Expérience ou connaissance confirmée du travail en partenariat avec les services d'éducation ou de soin, les personnels médicaux et paramédicaux
- Compétences pédagogiques de bon niveau
- Capacité à mettre en lien les projets individuels avec les problématiques de la scolarisation dans le second degré
- Maîtrise de l'outil informatique : traitement de textes, tableur, courrier électronique, internet
- Capacité à construire des partenariats (équipes pédagogiques, éducatives, de suivi de la scolarisation, conseil pédagogique ; entreprises ; secteurs médico-sociaux, etc...)

#### Qualités :

- Posséder des capacités de communication, de relation, d'écoute et d'animation
- Dynamisme, esprit d'initiative, engagement

## ENSEIGNANT ITINÉRANT EN SOUTIEN À LA RURALITÉ (1ER DEGRÉ)

Fonction : Enseignant du premier degré – Poste à profil

Type de poste : Accompagnement pédagogique et soutien territorial

Rattachement hiérarchique : DSDEN de la Moselle – Inspection de l'Éducation Nationale de Sarrebourg Sud (0573071D)

Secteur d'affectation : Circonscriptions de Sarrebourg Sud et Nord – Territoires ruraux

### Conditions d'exercice

Le poste implique des interventions pédagogiques itinérantes, réparties sur plusieurs sites scolaires du secteur, dans un cadre rural. Une mobilité régulière est indispensable.

La résidence administrative du poste sera la circonscription de Sarrebourg sud (Sarrebourg). L'enseignant exercera ses missions via une lettre de service évolutive dans un rayon de 20 km.

### Missions principales

#### Interventions pédagogiques ciblées

- Intervention directe en classe selon les besoins identifiés (évaluations, projet d'école, observations terrain).
- Dispositifs diversifiés et adaptés : co-intervention, soutien différencié, remplacements courts.
- Objectifs précis, mesurables, liés à la progression des apprentissages.

#### Soutien aux élèves à besoins éducatifs particuliers

- Participation à la différenciation pédagogique.
- Accompagnement individualisé ou en petits groupes.

#### Accompagnement des équipes pédagogiques

- Aide à l'analyse des résultats aux évaluations nationales.
- Soutien à la rédaction des avenants au projet d'école.
- Appui à la mise en œuvre de la différenciation, à la gestion de classes multiniveaux, à l'analyse de pratiques professionnelles.
- Soutien aux directeurs dans les démarches institutionnelles.

### Compétences attendues

#### 1. Professionnelles

- Maîtrise des programmes et des fondamentaux didactiques sur l'ensemble des cycles.
- Capacité à concevoir et mettre en œuvre des interventions pédagogiques adaptées.
- Connaissance des enjeux liés à l'enseignement en milieu rural et aux classes à cours multiples.

#### 2. Communicationnelles

- Qualités d'écoute, de clarté et de synthèse.
- Capacité à rendre compte, transmettre et partager l'information avec les différents acteurs éducatifs.

#### 3. Relationnelles

- Posture d'accompagnement, d'appui et de coopération.
- Capacité à créer un climat de confiance avec les équipes, les partenaires et les familles.
- Travail en équipe et en réseau.

#### 4. Institutionnelles

- Bonne connaissance du fonctionnement de l'Éducation nationale et des enjeux territoriaux.
- Capacité à articuler les orientations institutionnelles avec les réalités locales.
- Participation aux instances collectives (conseils des maîtres, coordination, animations pédagogiques, projets d'école...).



**ACADÉMIE  
DE NANCY-METZ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Moselle

## Profil recherché

Enseignant du premier degré expérimenté, rigoureux, adaptable et investi, maîtrisant les enjeux pédagogiques actuels. Une connaissance du milieu rural, une aisance dans les classes à cours multiples, ainsi qu'un goût affirmé pour le travail collaboratif sont indispensables. Le candidat devra également faire preuve d'une forte autonomie, de mobilité et d'une bonne capacité à fédérer les équipes autour de projets communs.

## CONSEILLER PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTAL – LANGUES VIVANTES

### Diplôme requis

CAFIPEMF ou en cours, spécialisation langues vivantes

### Missions et périmètres d'intervention

#### Suivi des projets d'enseignement des langues vivantes :

- Visite de classe ;
- Suivi de projets ;
- Participations aux réunions pédagogiques ;
- Suivi des enseignants ;
- Suivi des intervenants en langue vivante ;
- Suivi des assistants en langue vivante.

Périmètre : circonscriptions

#### Mise en œuvre du plan de formation continue :

- Elaboration du plan de formation ;
- Conception de stages de formation ;
- Mise en œuvre de sessions de formation.

Périmètre : département

#### Lien avec les partenaires au sein de la Grande Région :

- Coordination des actions ;
- Elaboration d'outils pédagogiques.

Périmètre : Grande Région

## **ENSEIGNANT RESSOURCE ELEVES AU COMPORTEMENT HAUTEMENT PERTURBATEUR (ECHAP)**

### **DIPLOME REQUIS**

CAPSAIS, CAPA SH ou CAPPEI en cours

### **CADRE GENERAL**

Placé sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Education nationale, l'enseignant ressource a pour mission d'appuyer les équipes pédagogiques qui accueillent des élèves dont l'intensité et la récurrence des difficultés comportementales entravent fortement la socialisation, l'accès aux apprentissages et peuvent perturber la vie de la classe et de l'école. Dans le cadre du protocole départemental, l'enseignant ressource sera particulièrement attentif à inscrire son action en complémentarité avec celles des autres professionnels qui interviennent déjà dans le champ de la prévention et de l'aide aux élèves ayant des difficultés comportementales.

Compte tenu de ses spécificités, il importe de confier la responsabilité de ce poste à un enseignant ayant une expérience reconnue auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers et plus particulièrement ceux présentant des comportements perturbateurs.

### **MISSIONS**

- Favoriser la scolarisation en milieu ordinaire des élèves présentant des difficultés comportementales récurrentes : aider les enseignants à analyser la situation, à développer et mettre en œuvre des gestes professionnels et des stratégies au service d'une pédagogie adaptée aux besoins de ces élèves ;
- Expertiser des situations en lien avec l'IEN et l'équipe de circonscription
- Contribuer au développement de la coopération avec les professionnels du secteur médico-social ;
- Faciliter la mise en relation des différents acteurs afin d'élaborer et de mettre en œuvre des actions concertées ;
- En direction des enseignants, participer à la conception et à la mise en œuvre d'actions de sensibilisation visant à prévenir les difficultés comportementales et les troubles du comportement ;
- Contribuer à la réflexion des équipes pédagogiques pour le développement des pratiques inclusives ;
- Participer aux travaux du groupe d'appui départemental à la scolarisation des élèves hautement perturbateurs.

### **COMPETENCES ATTENDUES**

- Connaissance et compréhension des caractéristiques des différentes difficultés comportementales et des troubles de la conduite et du comportement ;
- Connaissance du cadre réglementaire relatif à la scolarisation des enfants à besoins éducatifs particuliers et plus spécifiquement des élèves présentant des comportements perturbateurs ;
- Capacité à concevoir des réponses pertinentes à la diversité des situations, à proposer des outils, à mettre en œuvre des stratégies pédagogiques adaptées ;
- Connaissance des publics en difficulté et volonté de s'engager auprès d'eux ;
- Qualités relationnelles permettant de conseiller des personnels de l'Education nationale, d'engager et de maintenir un dialogue constructif avec les représentants légaux des élèves ainsi qu'avec les différents partenaires ;
- Capacité à s'inscrire dans un travail d'équipe élargie et à travailler avec des personnels ayant une culture professionnelle différente tout en sachant conserver la sienne ;
- Capacité à s'inscrire dans une démarche de développement professionnel permanente ;
- Capacité à rendre compte, régulièrement, auprès de sa hiérarchie, du travail effectué ;
- Capacité à prendre des initiatives et disponibilité

## COORDONNATEUR RURALITE RESEAU DU TER SARREBOURG SUD

<b>Textes de référence</b>	Plan France Ruralités 2023 Mission territoires éducatifs ruraux 2023 - IGESR	
<b>PROFIL DU POSTE</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	<p>Le dispositif des territoires éducatifs ruraux a été étendu en 2023 après une phase d'expérimentation de 2021 à 2023. Il s'adresse aux territoires « éloignés » en termes de distance, de dispersion de l'habitat, d'équipements publics, de difficultés de mobilité des familles et des jeunes, d'éloignement des opportunités de poursuite d'études, de déprise démographique.</p> <p>Trois grands objectifs ont été définis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mobiliser un réseau de coopération autour de l'école en renforçant les alliances éducatives ;</li> <li>✓ Garantir aux jeunes de ces territoires un pouvoir d'agir sur leur avenir par le biais d'accompagnement à l'orientation et des dispositifs d'égalité des chances ;</li> <li>✓ Renforcer l'attractivité de l'école rurale par un meilleur accompagnement et la formation des personnels.</li> </ul>
	<b>MISSIONS</b>	<p>En lien avec l'IEN mission ruralité, le chargé de mission assure le suivi de la politique TER concernant l'Education Nationale, dans la dimension de territoires éducatifs et d'égalité des chances. Il explicite les directives départementales, en déclinaison de la politique académique, auprès des pilotes et coordonnateurs du réseau éducatif rural de Sarrebourg Sud, ainsi que des partenaires extérieurs. (autres services de l'Etat, collectivités territoriales, associations locales...).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contribuer au pilotage du réseau éducatif rural dans une approche départementale : contribuer à la mise en œuvre du projet de réseau éducatif rural et du plan d'actions annuel sur la base d'un diagnostic partagé (besoins identifiés, assurer la préparation et le suivi du comité de pilotage.</li> <li>▪ Apporter son expertise sur le suivi des dossiers TER sur le réseau Sarrebourg Sud.</li> <li>▪ Participer à l'animation du réseau des postes dédiés à la ruralité</li> <li>▪ Valoriser les actions conduites au niveau du TER et en assurer la diffusion.</li> <li>▪ Contribuer au déploiement des dispositifs « Égalité des chances », des laboratoires numériques, du 100% EAC dans une démarche partenariale à l'échelle du territoire, en lien avec la directrice opérationnelle de Asterie.</li> <li>▪ Favoriser la complémentarité entre la convention du réseau de TER et le PEDT.</li> <li>▪ Assurer la complémentarité et la cohérence entre les parcours Avenir des établissements et les dispositifs d'accompagnement à l'orientation à l'échelle du territoire, avec tous les acteurs engagés.</li> <li>▪ Produire des documents de synthèse et d'aide à la décision (notes, comptes rendus des réunions, synthèses...) en lien avec les instances départementales et en préparation du comité de pilotage du réseau éducatif rural.</li> </ul>
	<b>CONNAISSANCES ET COMPETENCES REQUISES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne connaissance du système éducatif et de son fonctionnement ;</li> <li>• Connaissances des spécificités liées aux partenariats et dispositifs de la ruralité ;</li> <li>• Maîtrise de la conduite de projet.</li> <li>• Maîtrise de la conduite de réunion.</li> <li>• Capacités d'analyse et de synthèse.</li> <li>• Capacité d'organisation et d'initiative.</li> <li>• Compétences rédactionnelles.</li> <li>• Compétences relationnelles : qualité d'écoute, sens du dialogue.</li> </ul>

	<p><b>QUALITES ATTENDUES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Loyauté</li> <li>• Autonomie</li> <li>• Rigueur</li> <li>• Réactivité et sens des priorités</li> <li>• Disponibilité</li> <li>• Savoir rendre compte</li> </ul>
<p><b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b></p>	<p><b>MODALITES DE CANDIDATURE</b></p>	<p>Une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae, et à adresser par la voie hiérarchique au Directeur académique des Services de l'Éducation nationale de Moselle à l'adresse suivante :</p> <p><a href="mailto:ce.dsden57@ac-nancy-metz.fr">ce.dsden57@ac-nancy-metz.fr</a></p> <p>Les candidatures doivent parvenir à la DSDEN au plus tard le <b>à compléter</b>.</p> <p>Les candidats seront invités à se présenter devant une commission qui se tiendra à Metz, dans les locaux de la Direction des Services départementaux de l'Éducation nationale.</p>
	<p><b>CONTACT</b></p>	<p>Pour plus d'informations, contacter le cabinet du Directeur académique des Services de l'Éducation nationale de Moselle à l'adresse suivante</p> <p><a href="mailto:ce.dsden57@ac-nancy-metz.fr">ce.dsden57@ac-nancy-metz.fr</a></p>

## ENSEIGNANT EN SEGPA

### DIPLOME REQUIS

CAPSAIS, CAPA SH ou CAPPEI ou en cours

### CADRE GENERAL

Les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) accueillent au sein d'un collège des élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien.

Ces élèves ne maîtrisent pas toutes les compétences et connaissances définies dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture attendues à la fin du cycle des apprentissages fondamentaux et présentent des lacunes importantes qui risquent d'obérer l'acquisition de celles prévues au cycle de consolidation.

### MISSIONS

Contribuer au développement d'un collège plus inclusif en :

- diffusant les enjeux éthiques et sociétaux de l'École inclusive
- concevant et mettant en œuvre des modalités de co-enseignement avec les professeurs des lycées et collèges (PLC) et les professeurs des lycées professionnels (PLP)
- élaborant des documents fonctionnels visant à partager les informations et stratégies pédagogiques avec l'ensemble des enseignants
- participant à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet d'établissement inclusif

Exercer une fonction d'expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire en :

- concevant les projets individuels des élèves de façon à permettre une lecture de l'analyse de leurs besoins et des réponses pédagogiques mises en œuvre
- mettant en œuvre les parcours individualisés des élèves en proposant des réponses souples et évolutives, adaptées à leurs potentialités et à leurs besoins, en vue d'acquérir des compétences scolaires et sociales
- se dotant, en utilisant et en diffusant des méthodes et des outils adaptés
- en définissant des stratégies personnalisées et explicites permettant de remobiliser l'élève et de restaurer une relation positive aux apprentissages
- accompagnant l'élève dans la construction de son projet d'orientation

Exercer une fonction de personne ressource en :

- répondant dans le contexte d'exercice aux demandes de conseils concernant l'élaboration de réponses pédagogiques pour des élèves à besoins éducatifs particuliers
- connaissant et en coopérant avec la diversité des partenaires et des acteurs de l'École inclusive
- associant les familles à la mise en œuvre d'un parcours de formation adapté à leur enfant
- conduisant régulièrement des actions de sensibilisation ou d'information sur le thème de l'éducation inclusive